



La COM' De MORRE

Bulletin communal d'information
N° 38 mai 2021



LE MOT DU MAIRE



LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire répond à une double exigence, maintenir la qualité nutritionnelle des repas et rassurer les parents notamment sur les questions liées à la sécurité alimentaire.

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire doit être équilibrée, le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer, il doit être aussi un moment privilégié de découverte du goût.

La restauration scolaire est prise en charge par la municipalité qui délègue ce service à un gestionnaire extérieur : la MFR de Morre.

A cette occasion nous vous présentons notre partenaire la Maison Familiale Rurale dont sont issus les repas. Serge Lavie gestionnaire de la collectivité et Franck Garniron cuisinier.

Leur démarche est simple, c'est de faire plaisir au travers de leur travail et de contenter tout le monde. Ils élaborent les menus en prenant compte la loi EGALIM, le bio, le menu végétarien.

Ils mettent en place des menus en fonction de la saisonnalité avec des produits frais comme les crudités, du local également avec les viandes et respectent les critères sur les féculents et les produits laitiers.

Tous les aliments de l'entrée au dessert sont travaillés maison : fromage à la coupe, produits frais élaborés sur place, taboulé, salade de pâtes, de tomates, céleri rémoulade, pain du boulanger de Morre etc...

C'est en liaison chaude dans des « norvégiennes » que nos employés véhiculent ces repas à la cantine du groupe scolaire.

Serge et Franck de la MFR attachent une grande importance à leur travail et assurent au quotidien leur tâche pour satisfaire au mieux les élèves de l'école de Morre.

Le Maire, Jean-Michel CAYUELA

INFORMATION COMMUNALE

NOS DEUX SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Morre bénéficie maintenant des compétences de deux secrétaires :

Géraldine Ryff, 45 ans, habite à Gennes, est maman d'un garçon et d'une fille, et travaille à plein temps dans notre mairie.

Après avoir exercé le même poste plusieurs années en Côte d'Or et en Alsace, elle a rejoint son département d'origine, tout d'abord à la mairie de Novillars, puis enfin à Morre.

Coumba Basse, 45 ans, habite à Besançon, est maman de deux filles, et complète le travail de Géraldine par un poste à temps partiel.

Après de nombreuses années à Paris, elle a retrouvé son Mali natal pour un poste de secrétaire de mairie à Bamako, puis a rejoint notre région en 2016. Partageant son temps entre les mairies de Chalèze et de Sauvagny, elle y a désormais ajouté Morre.

Le travail ne manque pas et nombre d'entre vous ont pu apprécier leur accueil.

Nous espérons les garder longtemps parmi nous !





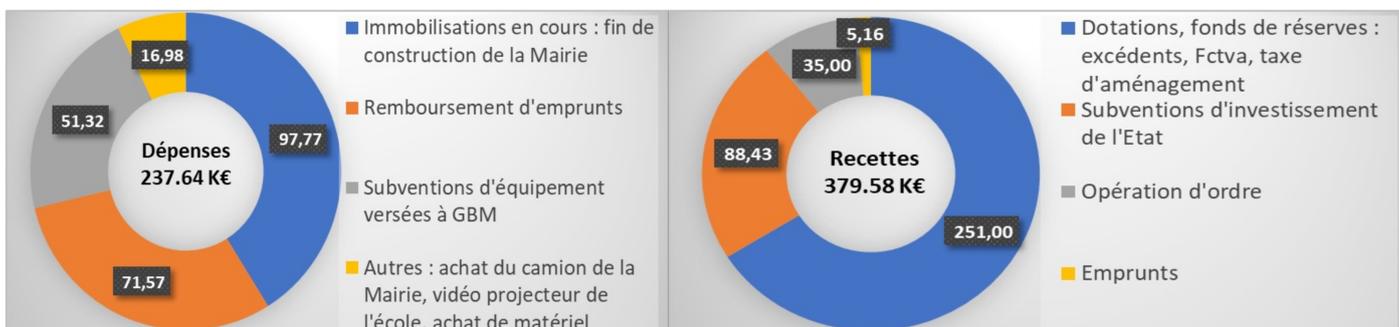
LE BUDGET 2020

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2020

- **Dépenses liées à la crise sanitaire** : achat de 1000 masques en plus des dotations de l'Etat : chirurgicaux et tissu cousus par des volontaires du village ; fournitures de masques aux employés municipaux et au personnel de l'école ; achat de gel hydroalcoolique et de produits de désinfection pour l'école et la mairie.
- **Solidarité** : distribution des colis aux aînés par le CCAS. Convention avec les chantiers départementaux pour l'emploi et l'insertion pour effectuer les tontes sur le village.
- **Ecole** : Allocation du budget annuel. Fourniture d'un copieur couleur.
- **Vie communale** : Illuminations de Noël, contrat de 3 ans avec l'entreprise « Bazaud Illuminations ». Achat de 114 livres et des calendriers Morre "le passé comme un jouet retrouvé". Dératisation de plusieurs rues par la société Estivalet.
- **Jeunesse** : Budget alloué à l'association Profession Sport et Loisirs pour l'animation des centres aérés : 73 000 €.
- **Equipement** : Pose du portail et clôture de la Mairie par l'entreprise FCE. Achat d'un fourgon pour les employés municipaux (10 000 €). Réfection de la rue des Érables (25 000 €)

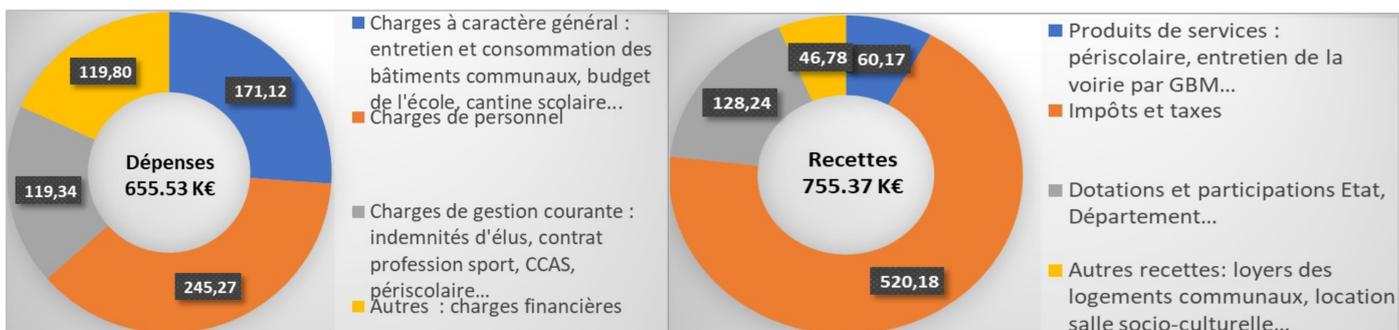
Le budget d'investissement (en milliers d'euros) :

Le budget d'investissement est la traduction des projets de la commune :



Le budget de fonctionnement (en milliers d'euros):

Ce budget permet d'assurer le fonctionnement courant et la vie quotidienne des services communaux.





LES PROJETS CONCRÉTISÉS EN DÉBUT D'ANNÉE :

Des travaux de rafraîchissement ont été effectués dans l'école :

Les toilettes, le couloir d'entrée et une salle de classe ont été repeints avec différentes couleurs plus harmonieuses. Le revêtement du sol du couloir d'entrée a été remplacé par un PVC très résistant. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Bisontine de Peinture de Serre Les Sapins pour un montant de 8 955,25 € TTC.

Afin de sécuriser le passage des enfants entre la rue de Gravelle et l'école, 25 bordures ont été déposées sur une longueur de 50 m. Ce passage d'environ 1,50 m de large sera prochainement matérialisé par des peintures au sol. Les bordures, mises en place par les employés communaux, ont été fournies par l'entreprise MC réseaux TP de Saône pour un montant de 1 195,50 € TTC.

Gilles Bouday

Le parc informatique de la mairie a été remplacé :

Le matériel informatique de la mairie ne correspondait plus aux besoins de fonctionnement du secrétariat et des élus. Datant de plus de 10 ans, et fonctionnant en monoposte, les deux ordinateurs en place étaient obsolètes et n'avaient plus les capacités pour répondre aux besoins actuels (comptabilité publique, gestion de la cantine scolaire, utilisation des outils en ligne pour l'administration générale de la mairie et l'adaptation aux nouveaux modes de communication). La sécurisation et la sauvegarde des données informatiques n'étaient également pas assurées.

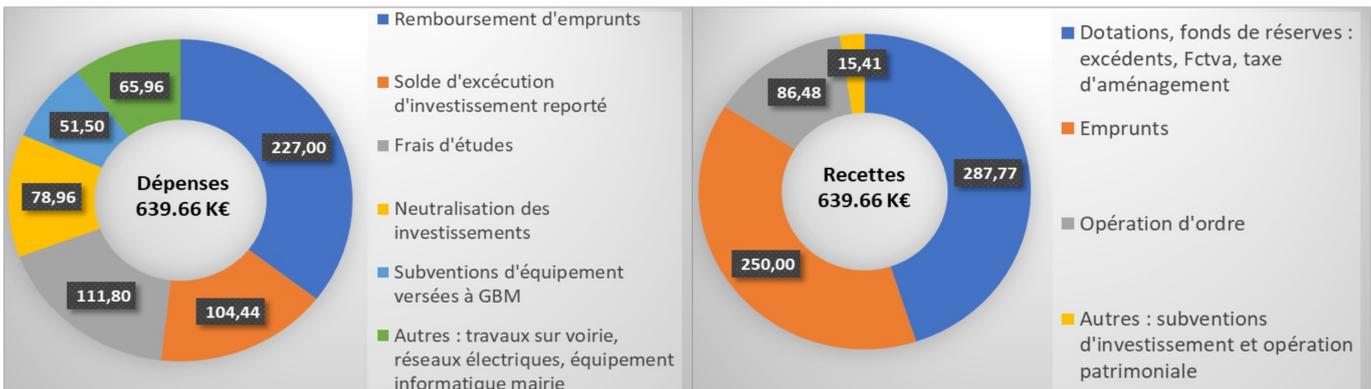
Après consultation de plusieurs entreprises, le devis de la société JM Informatique de Besançon, d'un montant de 7720,10 € TTC, a été retenu par le conseil municipal. Le nouveau matériel mis en place se compose de 4 PC puissants et modernes en réseau avec une sauvegarde journalière. Ces équipements sont répartis comme suit : 2 pour le secrétariat, 1 pour le maire et 1 pour l'équipe municipale. Cette opération permet à la mairie de faire face à la transformation numérique qui rend notre société dépendante de données et de systèmes informatiques de plus en plus connectés.

Hervé

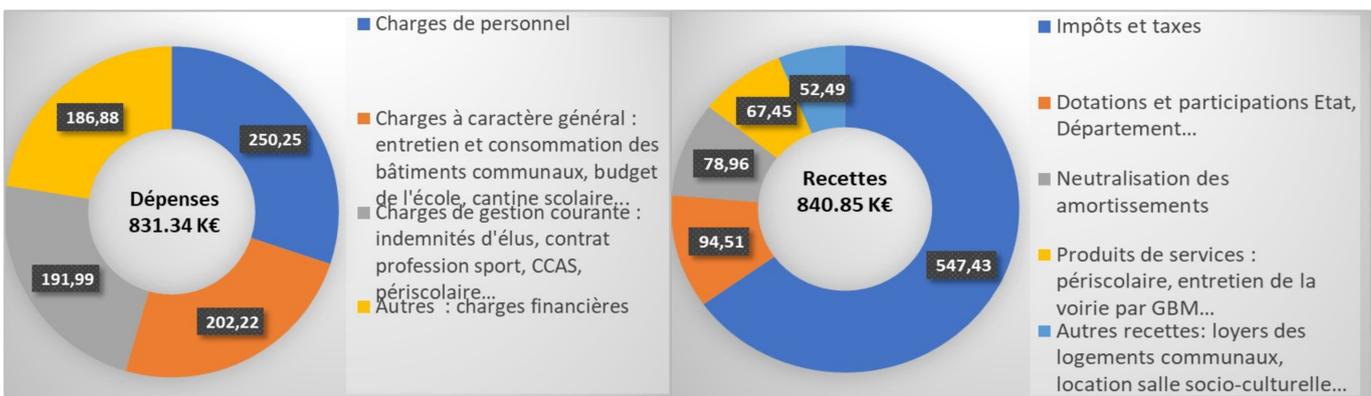
Pont

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 EN CHIFFRES

En investissement (en milliers d'euros):



En fonctionnement (en milliers d'euros):



URBANISME

LOTISSEMENT MEDEE

Les permis d'aménager pour les lotissements Médée 1 et 2 prévus au-dessus du cimetière ont été acceptés le 17 mars 2021.

CONSTRUCTION OU POSE D'UNE PISCINE : REGLEMENTATION ET CONSEILS

REGLEMENTATION

L'installation d'une piscine nécessite de respecter un certain nombre de règles. La législation diffère selon que la piscine est un bassin creusé ou une piscine hors sol.

Les piscines hors-sols et les petits bassins, creusés ou non, couverts ou non couverts, de **moins de 10 m², n'ont pas d'obligation de déclaration.**

Les piscines hors sol (en kit ou gonflable) de dimensions comprises entre 10 et 100 m² doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux **si elles remplissent un des cas suivants** :

- La surface de la piscine dépasse **les 10 m²**
- Le bassin fait **plus d'un mètre de hauteur**
- La piscine se situe à **moins de 3 mètres des limites** de propriété
- La piscine est installée pour **plus de 3 mois**

Les piscines enterrées ou semi-enterrées, d'une surface comprise entre 10 m² et 100 m², doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration de travaux en mairie. Si vous construisez un abri pour protéger un bassin existant de cette dimension, une déclaration de travaux suffit également si sa hauteur ne dépasse pas 1,80 m. Si la hauteur est supérieure à 1,80 m un permis de construire est nécessaire.

Les piscines enterrées ou semi-enterrées, d'une **surface supérieure à 100 m²**, doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande de **permis de construire**.

Les abris techniques doivent être déclarés s'ils dépassent une surface de 5 m².

Avant de déposer votre déclaration, n'oubliez pas qu'**une distance légale de 3 mètres est imposée entre le bord de votre piscine et la limite de propriété de votre voisin.**

FISCALITE

L'installation d'une piscine enterrée qui nécessite des travaux de maçonnerie, fixée au sol ou qui ne peut être déplacée sans être détruite est soumise à une taxe d'aménagement payable une seule fois et la construction venant augmenter la valeur locative de votre habitation, votre taxe foncière augmentera mécaniquement.

SECURITE

Les piscines privées **doivent être équipées d'un dispositif de sécurité** afin de prévenir les risques de noyade, notamment de jeunes enfants. Le dispositif doit respecter certaines normes. En cas de non-respect, vous vous exposez à une amende.

A SAVOIR :

Les piscines hors-sol (gonflables ou démontables) ne sont pas concernées par la mise en place d'un dispositif de sécurité mais même dans ce cas, respectez les mesures de prévention. En France, les noyades constituent un enjeu de santé publique majeur car elles sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

URBANISME—TRAVAUX

Si vous avez des questions sur l'urbanisme, des travaux que vous souhaitez entreprendre, ou la réglementation concernant l'implantation de piscines, les bruits, le brûlage des végétaux... : **retrouvez toutes informations utiles en Mairie et sur notre site internet : www.morre-village.fr.**

Hervé Pont





ETAT CIVIL

MARIAGE

Morgane HÉBERLÉ et Marc PUYRAVEAU se sont unis le 3 avril 2021.

DÉCÈS

Daniel GURNAUD, le 20 février 2020, à l'âge de 87 ans

Paul KROENIG, le 15 mars 2021, à l'âge de 91 ans

Frédéric FAIVRE, le 10 avril 2021, à l'âge de 43 ans

Corinne DARD, le 20 avril 2021 à l'âge de 64 ans

NAISSANCES

Alma TAILLARD, née le 12 janvier 2021

Diana IBRAHIMI, née le 19 janvier 2021

Arthur PETIT, né le 21 janvier 2021

INFOS FLASH

AFFOUAGE

Suite aux dégâts des dernières tempêtes hivernales, la mairie propose deux lots d'affouage principalement situés le long de la via Francigena. Les habitants de la commune intéressés peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 31 mai 2021. Une visite des lieux et un tirage au sort des lots seront réalisés mi-juin. Le cubage se fera sur du bois de diamètre supérieur ou égal à 7 cm au prix de 10 € le stère.

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque de Morre vous accueillent avec un grand sourire et de précieux conseils les mercredis après-midi de 16h30 à 18h30 et les 2ème et 4ème samedis du mois (jours de marchés) de 10h à 11h30. Venez découvrir les ouvrages proposés dans cet espace chaleureux et toujours décoré avec soin par Clotilde. Des nouveautés complètent et renouvellent régulièrement les ouvrages proposés : achats, prêts de la médiathèque départementale, dons...**Parmi toutes les références nouvelles, retrouvez : Gilles Legardinier « Une chance sur un milliard », Olivia Ruiz « La commode aux tiroirs de couleurs », Ken Follet « Le crépuscule de l'aube », Carbone et Gije « La boîte à musique » (BD jeunesse).... Et bien plus !**

ANCIENNE MAIRIE

L'ancienne mairie accueille toujours le club des anciens (suspendu pendant ces périodes de crise sanitaire). Bientôt, les locaux seront également occupés par : la **Croix Rouge** qui proposera des permanences à Morre tous les mercredis à compter du 19 mai. L'association délocalise ses lieux de distribution afin de désengorger l'antenne bisontine. Les distributions seront réalisées dans la salle des anciens. Au premier étage, les anciens bureaux de la mairie et salle du conseil seront loués par le **Comité départemental de la randonnée pédestre du Doubs**, à compter du 1er juin.

LE BISTROT EST OUVERT

Après avoir tenu pendant 15 ans le « Resto Ou Tard » rue Rivotte à Besançon, Jérôme Lhote s'installe avec « Le Bistrot » à la place de « l'Assemblage ». Il vous propose des paninis, hamburgers, plats du jour, salades, poutines, frites, sandwiches, boissons et desserts à emporter. Le Bistrot est ouvert midi et soir, du mardi midi au dimanche midi. Vous pouvez aussi commander un couscous tous les vendredis et des poulets rôtis le week-end, selon arrivage. N'hésitez pas à contacter M Lhote pour vous renseigner et passer vos commandes au **06 95 82 90 77**

NOUVEAU



VIE ASSOCIATIVE



PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL À MORRE

Lors de la dernière assemblée générale du club de foot intercommunal FCMMGV, nous avons souhaité engager une réflexion sur la mise en place d'animations au sein des villages de Morre et La Vèze. Suite à plusieurs réunions, nous avons décidé de proposer une animation **le samedi à Morre à raison d'une séance par semaine de 10h00 à 12h00. Les séances pourraient débuter en septembre 2021.**

Ces séances seront des animations de type "loisir" autour du football et des activités multisports.

Elles seront ouvertes aux garçons et filles âgé(e)s de 6 à 16 ans et encadrées par des éducateurs diplômés appartenant à notre club. Leur nombre sera adapté au jeune public présent.

Notre cœur de métier étant le football, c'est une initiation à la pratique de notre sport, ou des activités tournant autour du football (foot-pétanque par exemple...) qui seront mises en place. Cependant, une activité autre sera organisée une fois par mois (initiation au trail par exemple, discipline soutenue par notre club : "LE TRAIL DE MONTFAUCON").

Concernant le tarif des séances, nous travaillerons en concertation avec les représentants de la Commune de Morre, mais, par souci de cohérence, nous tiendrons compte également des tarifs proposés par les autres associations du village. En tout état de cause, nous avons décidé d'offrir la possibilité d'assister gratuitement aux deux premières séances de découverte des activités proposées. Ces deux séances pourraient avoir lieu au mois de juin, si les conditions sanitaires le permettent.

Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Pour tout contact, vous pouvez joindre Florent FAVROT par mail :

montfaucon.fc@lbfc-foot.fr

Bien sportivement

Le Président du FCMMGV :

Alexandre CONTOZ

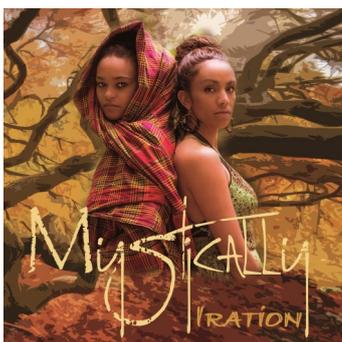
Le responsable sportif du club :

Florent FAVROT

Voici trois photos des années 1996 à 1998 qui rappelleront de très beaux souvenirs à certains d'entre vous :



MUSIQUE



Mystically est un groupe de soul reggae mêlant diverses influences. Les deux chanteuses se consacrent à produire des compositions métissées en puisant dans leurs racines afro-caribéennes. Marie-Lou Fauconnet (habitant à Morre) et Adeline Aurokiom ont sorti leur premier album intitulé *Ladie's words* en 2016, et leur second opus en 2020 « *Iration* ». Il représente l'essence même de leur musique : un groupe féminin, métissé et résolument *Soul Reggae*.

Plus d'info et de la musique plein les oreilles sur mystically.jimdo.com

Vous retrouvez le groupe sur youtube, Spotify, facebook.

Les deux albums sont disponibles au prix de 12 € à l'institut de beauté « La Vallée des Fées », à Morre, ainsi qu'en envoyant un mail à l'adresse suivante : mysticallysoulreggae@gmail.com.

INITIATIVE CITOYENNE

Quelle belle initiative ! Et quel plaisir pour Monsieur le Maire de recevoir ce courrier ! La municipalité a fourni des pinces, des gants et des sacs poubelle pour que ces enfants puissent nettoyer le village. L'équipe très enthousiaste et volontaire s'est mise au travail plusieurs jours en mars dans la bonne humeur.

Merci à Romy, Valentine, Malo, Oscar, Bastien, Noah, Lucie et Lola ! Et si vous avez d'autres bonnes idées comme celle-ci, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



L'équipe des bénévoles presque au complet !

Bonjour Monsieur le Maire

Nous nous faisons une lettre pour savoir si c'était possible d'avoir du matériel pour ramasser les déchets dans le village de Morre.

Comme : des grandes pinces, des gans, des grands sacs poubelles et mettre en place des poubelles dans la commune. Nous avons ramassé pleins de déchets : pneu, bouteilles, canettes, verres, cracs, et d'autres choses encore. Serait donc possible de faire un geste pour Morre, notre Village.

Merci de votre Compréhension

d'idée de = Romy, Valentine, Malo, Oscar, Bastien, Noah et sa soeur et Lola.

MERCI

CONTACTEZ-NOUS ET SUIVEZ-NOUS

Pour nous contacter :

16 rue Saint Fort
25660 Morre
03 81 81 25 27
mairiedemorre@wanadoo.fr

Retrouvez-nous également sur notre site internet



www.morre-village.fr



@MorreDoubs